

**Stéphane Ravaille**

Professeur Agrégé d'économie gestion

Président de l'UTL34

Agde le 20 novembre 2018

**A l'attention de Mesdames et Messieurs les membres de l'UTL,**

**Convocation A L'Assemblée Générale Ordinaire**

Madame, Monsieur, Cher(e) Adhérent(e)

Vu l'article 8 de nos statuts, les articles 7,8 du règlement intérieur de notre association,

J'ai l'honneur et le grand plaisir de vous inviter à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Université du Temps Libre du Bas Languedoc qui aura lieu le :

**Samedi 1 décembre 2018 –à partir de 10 H 00**

**Amphithéâtre- Centre Multimédia Ulysse - 34 240 Lamalou les bains**

Vous voudrez bien vous munir de votre carte d'adhérent. Cette présente tient lieu de convocation, conformément au règlement intérieur en vigueur. Elle est affichée dans tous les centres. **Votre carte d'adhérent fait foi pour montrer que vous êtes à jour de votre cotisation. Elle est donc indispensable.**

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette AG, vous pouvez participer aux décisions **en utilisant un pouvoir à demander au Vice Président de votre site** ou à télécharger sur notre site Internet ([www.utl34.fr](http://www.utl34.fr)) et à remettre, dûment rempli, à la personne de votre choix.

**Ordre du jour de l'AGO sera le suivant :**

- 1- Rapport moral du Président du 01/09/2017 au 31/08/2018 ;
- 2- Rapport financier du Trésorier du 01/09/2017 au 31/08/2018;
- 3- Vote sur les cooptations au C.A.
- 4- Bilan des CET et cours de langue
- 5- Informations du président : Fêtes de fin d'année - UFUTA – Conventions.
- 6- Questions diverses.

*NB : Questions diverses : Il ne sera répondu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qu'aux seules questions portées au préalable et au moins une semaine à l'avance à notre connaissance, par écrit.*

P.S. : Vous trouverez sur notre site Internet des documents d'informations relatifs à cette AGO dès que l'expert comptable nous les aura fournis. (Rubrique « Fonctionnement »)

Le Président,  
Stéphane Ravaille

